

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**4<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2011**

**Séance du 27 juin 2011**

CG 11/4<sup>ème</sup>/I-09

*L'an deux mil onze, le 27 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié ;*

*Absent(s) : /*

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS  
DU TARN ET DE LA GARONNE  
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2011**

—  
J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de notre Assemblée, le projet de décision modificative n° 1 pour l'exercice 2011 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion.

En préambule, je souhaite vous dresser l'état d'avancement des opérations du programme de requalification et de développement.

Les travaux de **construction de nouveaux locaux de restauration, cuisine et foyer** (tranche 3), adoptés à l'occasion de la session fiscale de 2010, ont démarré en mars 2011 et seront livrés en mai 2012.

Le bâtiment dédié à l'accueil fait quant à lui l'objet d'une étude de faisabilité, conduite par la direction du patrimoine et de l'immobilier, visant à réhabiliter l'actuel bâtiment technique. Les conclusions vous seront présentées à l'occasion de la DM1 de 2012, à l'issue de la livraison de la tranche 3.

**Le montant global de l'opération, tel qu'il ressort de la consultation des entreprises et de dévolution des marchés de travaux, s'élève à 2 260 440 € TTC, frais et honoraires divers compris.**

Les deux premières avances, versées au mandataire, s'élèvent respectivement à 135 000 euros et 810 000 euros et ont été inscrites au budget annexe de la Base. Le financement de l'opération est assuré en majeure partie par emprunt, mais également par les subventions attendues de l'Union Européenne et de la Région. Les crédits restants seront inscrits à l'occasion de nos prochaines sessions, en fonction de l'échéancier de paiement conclu avec notre mandataire, et de l'état d'avancement des travaux.

Concernant le camping, un ensemble de petits travaux d'entretien et de mises aux normes a été réalisé pour assurer un accueil de qualité des estivants à compter du 15 juin : zone d'accueil, voies de circulation, peinture des sanitaires, éclairages, espaces verts et espaces de jeux. Une restructuration plus profonde, ainsi que l'ouverture d'une aire pour les camping-cars seront soumises à votre approbation à l'occasion du BP 2012.

### **DECISION MODIFICATIVE N°1**

L'équilibre général de ce projet s'établit en mouvements réels à **283 574,98 €.**

Les dépenses s'établissent de la façon suivante :

#### **\* SECTION D'INVESTISSEMENT**

Compte 001	- Résultat d'investissement .....	163 998,83 €
Compte 21	- Immobilisations corporelles .....	-13 086,40 €
	• Restes à réaliser 2010: 1 913,60 €	
	• Autre matériel (cptes 218): -15 000 €	
Compte 23	- Immobilisations en cours .....	48 261,00 €
	• Restes à réaliser 2010: 33 261 €	
	• Immobilisations corporelles en cours (cptes 231): 15 000 €	
Compte 020	- Dépenses imprévues .....	<u>300,00 €</u>
	<b>Total des dépenses d'investissement .....</b>	<b>199 473,43 €</b>

**\* SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**CHAPITRE 011** - Charges à caractère général

Compte 60	- Achats .....	18 798,00 €
Compte 61	- Autres charges externes .....	4 478,00 €
Compte 62	- Autres services extérieurs .....	13 644,00 €
(sauf 621)		
Compte 63	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ..	441,00 €
	- Sous-total des dépenses du chapitre 011	<u>37 361,00 €</u>

**CHAPITRE 012** - Charges de personnel et frais assimilés

Compte 64	- Charges de personnel .....	30 000,00 €
-----------	------------------------------	-------------

<b><u>CHAPITRE 022</u></b>	- Dépenses imprévues .....	<u>16 740,55 €</u>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b> .....	<b>84 101,55 €</b>

**TOTAL GENERAL DES DEPENSES** ..... **283 574,98 €**

L'ensemble de ces dépenses est équilibré par les recettes suivantes :

**\* SECTION D'INVESTISSEMENT**

Compte 10222	- FCTVA .....	500,00 €
Compte 13	- Subventions d'investissement .....	185 000,00 €
	(restes à réaliser de 2010)	
Compte 16	- Emprunts et dettes assimilées .....	34,00 €
Compte 1068	- Excédent de fonctionnement capitalisé .....	<u>14 173,43 €</u>
	<b>Total des recettes d'investissement</b> .....	<b>199 707,43 €</b>

**\* SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre 70	- Produits des services, du domaine et ventes diverses .....	34 000,00 €
Compte 002	- Résultat de fonctionnement reporté .....	<u>49 867,55 €</u>
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b> .....	<b>83 867,55 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b> .....	<b>283 574,98 €</b>

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur le projet de décision modificative n° 1 de la Base de Plein air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne pour 2011, tel qu'il vient de vous être présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL GENERAL**

- Prend acte de l'état d'avancement des opérations du programme de requalification et de développement de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne tel que présenté et dont le montant global s'élève à 2 260 440 € TTC ;
- Précise que les travaux de construction de nouveaux locaux de restauration, cuisine et foyer (tranche 3), d'un montant global de 2 260 440 € TTC, ont démarré en mars 2011 pour une livraison en mai 2012 ;
- Adopte la décision modificative n° 1 pour 2011, qui s'équilibre à 283 574,98 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,